



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai 2016, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme FELICIAGGI	à	M. CAU
M. DELIPERI	à	M. le maire

**Etaient absents :**

Mme BERNARD, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 30 mai 2016

Délibération N°2016/169

**Attribution de subventions aux associations sportives - complément**

## M. le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités sportives, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

Par délibération N°2016/125, la Ville d'Ajaccio a accordé un acompte sur la subvention 2016 pour les associations sportives.

Afin de permettre la réalisation de leurs actions, les associations sollicitent de la Ville d'Ajaccio une subvention complémentaire.

### IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

de procéder à l'individualisation de la subvention complémentaire pour les associations suivantes :

- **Association Mezzavia Tennis Club : 5 000 euros**

Pour l'organisation des « 5<sup>ème</sup> Internationaux de Corse de Tennis » qui auront lieu du 23 au 31 juillet 2016

Ce qui porterait le montant total alloué à 20 000 euros

- **Association Echecs Club Ajaccien : 2 200 euros**

Pour l'organisation de l'étape Ajaccienne du « Corsican Circuit » qui aura lieu en octobre au Palais des Congrès d'Ajaccio

Ce qui porterait le montant total alloué à 10 000 euros

- **Association Rugby Club Ajaccien : 3 400 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club

Ce qui porterait le montant total alloué à 10 000 euros

- **Association Handball Ajaccio Club : 2 000 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club (équipes régionales, équipe Nationale 3)

Ce qui porterait le montant total alloué à 8 000 euros

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2016 ; chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 4.

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Charles Voglimacci, adjoint délégué  
et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29 et plus particulièrement son article L 2231-15 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 mai 2016 ;

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

De procéder à l'individualisation de la subvention complémentaire aux associations suivantes :

- **Association Mezzavia Tennis Club : 5 000 euros**

Pour l'organisation des « 5<sup>ème</sup> Internationaux de Corse de Tennis » qui auront lieu du 23 au 31 juillet 2016

Ce qui porterait le montant total alloué à 20 000 euros

- **Association Echecs Club Ajaccien : 2 200 euros**

Pour l'organisation de l'étape Ajaccienne du « Corsican Circuit » qui aura lieu en octobre au Palais des Congrès d'Ajaccio

Ce qui porterait le montant total alloué à 10 000 euros

- **Association Rugby Club Ajaccien : 3 400 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club

Ce qui porterait le montant total alloué à 10 000 euros

- **Association Handball Ajaccio Club : 2 000 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club (équipes régionales, équipe Nationale 3)

Ce qui porterait le montant total alloué à 8 000 euros

**AUTORISE**

Monsieur le Député-maire à signer tout document relatif à ces aides

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2016 ; chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 4.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160530-2016\_169-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2016

Publication : 06/06/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

